

Ville d'Orsay  
Service des sports

2 place du général Leclerc  
91400 Orsay

secretariatsports@mairie-orsay.fr

01 60 92 81 31

Orsay

# Formulaire d'inscription BÉBÉS NAGEURS

3<sup>E</sup> TRIMESTRE

Dépôt des dossiers :

- Du 6 au 17 mars 2023 pour les Orcéens.
- Du 13 au 17 mars 2023 pour tout le monde.

**PAS D'INSCRIPTION PAR COURRIER.**

Bénéficiaire de l'activité (*l'enfant*) : .....

Adresse complète : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Lieu et date de naissance : ..... Âge : .....

Tél. domicile : .....

Tél. portable : .....

E-mail : .....

Représentant légal : .....

Cocher la case désirée

Bébés nageurs : **6 mois - 18 mois**  
Jour : samedi

Créneau horaire : **9 h 00 - 9 h 40**

Bébés nageurs : **19 mois - 30 mois**  
Jour : samedi

Créneau horaire : **9 h 40 - 10 h 20**

Bébés nageurs : **31 mois - 47 mois**  
Jour : samedi

Créneau horaire : **10 h 20 - 11 h 00**

Prix trimestriel :  (Orcéen)  (non Orcéen)

**TOUT TRIMESTRE EST DÛ DANS SON INTÉGRALITÉ.**

**9 séances du 25 mars au 17 juin 2023**

**Organisation des séances sous réserve des conditions sanitaires  
et des décisions gouvernementales.**

Je soussigné(e) ..... déclare avoir pris connaissance du règlement  
des activités aquatiques et y adhérer.

« J'autorise expressément la commune d'Orsay à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur  
lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma séance de bébés nageurs. »

oui

non

Date :

Signature :

## Constitution du dossier

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ.

### Dates d'inscription

Les inscriptions ne seront prises en compte qu'après le dépôt du dossier complet aux dates ci-dessous pour les périodes concernées et dans la limite des places disponibles.

- Du 6 au 17/03/2023 pour les Orcéens.
- Du 13 au 17/03/2023 pour tout le monde.

### Pièces à fournir

PAS D'INSCRIPTION PAR COURRIER.

- Un justificatif de domicile
- Une attestation d'assurance Responsabilité Civile
- Un certificat médical de non contre indication à l'activité choisie
- Un chèque à l'ordre du Trésor Public de **94.50 € pour les Orcéens** et de **108 € pour les non Orcéens.**
- Les conditions de l'activité, datées et signées  
(disponible sur le site de la mairie - [mairie-orsay.fr](http://mairie-orsay.fr) - ou au service des sports)

### Cadre réservé à l'administration

Date du dépôt de dossier : .....

Nom et signature de l'agent recevant le dossier :